



Débroussaillage Obligatoire - Zone de protection

Echelle 1/16 500

Distance de la zone de protection à débroussailler

 50 m

 100 m

Zone administrative

 Limite de Commune

Débroussaillage

 Zones géographiques situées à plus de 200 mètres d'un espace boisé

0 0,5 1 1,5 2 km

